



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/AONO/COM.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2026 du 05 / 02/2026 POUR TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : CARREFOUR ATINZAM -N KOUAMBE(Limite
BIWONG BANE) D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 10 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2026, le Maire de la commune de MVENGUE, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence **POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : CARREFOUR ATINZAM - NKOAMBE(Limite BIWONG BANE) D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 10 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent, notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TRAVAUX D'EMPRISE, TERRASSEMENT ET CHAUSSEE ;
- OUVRAGE, ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont en un Lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000** (cent millions) **FCFA TTC**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **5 (cinq)** mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de catégorie D relevant du secteur d'activité Route et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par *le Bip MINTP* de l'exercice 2026.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est, hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à **1 000 000 (Un millions) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Le cautionnement sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE au Service des marchés Publics téléphone 694339573 Dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de MVENGUE au Service des Marchés Publics dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 100 000 (CENT MILLE) Francs CFA*, payable à la *Recette Municipale de la commune de MVENGUE*.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par *le Bip MINTP* de l'exercice 2026.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est, hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à **1 000 000 (Un millions) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Le cautionnement sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE au Service des marchés Publics téléphone 694339573 Dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de MVENGUE au Service des Marchés Publics dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 100 000 (CENT MILLE) Francs CFA*, payable à la *Recette Municipale de la commune de MVENGUE*.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (1 original + 6 copies marqués comme tels) devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MVENGUE (service des Marchés), au plus tard le 05 / 03 /2026 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/ AONO/ COM.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/ 2026
du 05 /02 /2026 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE :
CARREFOUR ATINZAM -NKOAMBE(Limite BIWONG BANE) D'UNE LONGUEUR TOTALE
DE 10 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 05/ 03/2026 à 13 heures précise par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MVENGUE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou

en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment :

A- Pièces Administratives

- a) Absence de l'original de la caution de soumission accompagné du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;
- b) Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la charte d'intégrité datée et signée
- c) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- d) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins
- e) N'avoir pas validé au moins 2/3 des critères essentiels ;
- f) N'avoir pas satisfait l'ensemble du matériel en propre requis:
 - 01 Niveleuse
 - 01 Bulldozer
 - 01 Compacteur
 - 01 Pelle chargeuse

01 à 02 Camions benne

g) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

h) Preuves d'acceptation des clauses du marché

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;

b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel d'Offres ;

c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.

d) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique, manœuvres frauduleuses.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-distante.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés Publics de la Commune de Mvengue téléphone 694339573.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

MVENGUE Le, 05 FEV 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE

(Maitre d'Ouvrage)



Théodore AMBASSA

Copies :

- ARMP
- DDMINMAP/Océan
- Présidents CIPM/MVE
- Affichage / chrono